

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 6 AOUT 1797.

De Baltimore, le 4 Juin.

Le congrès est toujours occupé à délibérer sur la conduite à tenir avec la France. Les plaintes du peuple sur les prises de nos vaisseaux par les corsaires françois, deviennent chaque jour plus amères : cependant l'opinion de tous les hommes sages est que le gouvernement doit employer tous les moyens de conciliation pour éviter une rupture avec la France.

Les trois fils du feu duc d'Orléans, arrivés ici depuis quelque tems, sont actuellement en course pour visiter les différentes parties des Etats-Unis. Ils vivent avec une grande simplicité, et se sont conduits jusqu'ici de manière à mériter l'estime et l'intérêt-général. Ils doivent visiter plusieurs peuplades sauvages sur nos frontières.

On a dû jouer ces jours derniers à Boston une tragédie intitulée : *La mort de Louis XVI*. On assure que le consul de France a demandé au gouvernement que cette représentation n'ait pas lieu. On ne fait pas encore si on a eu égard à sa réclamation.

Une aventure singulière occupe en ce moment l'attention publique. Un jeune guerrier, de la tribu sauvage des Cherakis, étant venu à Knoxville, y a pris du goût pour une Madame Abbet, & est parvenu à lui inspirer le même sentiment. Le 23 Mars, cette femme, sous prétexte d'une promenade hors de la ville, s'est rendue à un lieu où son amant l'attendoit, & s'est ensuite avec lui sur le territoire de sa nation. Le mari a réclamé sa femme; les sauvages ne veulent pas la rendre; & l'on craint d'en venir à des moyens de violence pour les y forcer. On ne fait pas comment cette querelle se terminera.

De Constantinople, le 10 Juillet.

Les voleurs de la Romélie deviennent tous les jours plus nombreux et leur audace augmente par la facilité qu'ils trouvent à exercer leurs brigandage. Ils s'avancent fréquemment, dans

leurs incursions, jusques dans les environs d'Andrinople, et pillent et dévastent entièrement les villages. Cependant la Porte paroît sérieusement occupée des moyens d'anéantir cette horde; elle vient d'appeler dans cette capitale Alo-Pacha, gouverneur de Natolie, et l'a chargé de rassembler un corps nombreux de troupes Asiaticques, à la tête desquelles il doit se mettre pour marcher ensuite contre les brigands.

Suivant les derniers avis de Smyrne, tout est tranquille dans cette ville, mais les esprits n'y sont pas encore parfaitement rassurés; on y a souvent des terreurs paniques, et l'on n'a pas commencé encore à y rebâtir. — La ville d'Alexandrie a failli être, dans le mois de mars, le théâtre d'une catastrophe semblable. Un corsaire Maltois avoit établi sa croisière entre le port et l'embouchure du Nil, de manière qu'il interceptoit le cabotage journalier qui se fait de Rosette à Alexandrie. Les habitans indignés s'armèrent contre les Francs, menacèrent de détruire leurs établissemens et de les massacrer; déjà le commandant de la ville avoit pris la fuite, voyant qu'il ne pouvoit rien sur les mutins: heureusement qu'un Chaik qui avoit beaucoup d'empire sur eux, est parvenu à les calmer. Les différens consuls de cette échelle, en rendant compte de cet événement, font les plus vives instances pour que les corsaires ne s'approchent pas autant des côtes.

Extrait d'une lettre de Cadix, du 11 Juillet.

Le 10, à midi, les Anglais ont inutilement tenté un troisième bombardement. Leurs obusières s'étant avancées, soutenues par un vaisseau de ligne, deux cutters et des chaloupes armées de divers vaisseaux, nos canonnières sortirent pour aller à leur rencontre, et après une action

très-vive, les obligerent à se retirer, en remorquant une obulière et abandonnant trois chaloupes, dont l'une, du vaisseau le *Victory*, a échoué sur la plage de Sainte-Marie, toute armée, mais sans équipage. On ne pense pas que les Anglais aient envie de revenir à la charge. On projette d'aller les attaquer dans la nuit du 13 au 14, avec un nombre considérable de barques canonnières, parmi lesquelles il y en aura qui tireront à boulets rouges. Si le vent nous favorise, les Anglais pourront bien se repentir de leur bravade.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 31 Juillet.

On croit les conférences de Lille à peu près suspendues pour quelques jours, parce que les différens plénipotentiaires attendent de leurs gouvernemens respectifs des réponses à des questions délicates, et à des difficultés majeures, qui ont besoin d'être résolues, avant qu'ils puissent poser les bases du traité. On dit que la Grande-Bretagne, en consentant à la restitution de toutes les possessions qu'elle a conquises sur les François, ne veut point restituer celles dont elle s'est emparée sur leurs alliés.

Depuis plusieurs jours, dans toutes les maisons de commerce, les remises de papiers à échéances se font faites à un intérêt de $\frac{3}{4}$ pour cent par mois, ce qui ne donne que 9 pour 100 d'intérêt par an; c'est une différence seulement d'un tiers en sus du même intérêt suivant l'ancien taux. Cette baisse est sans doute due en partie aux vives espérances qu'on a conçues de la paix sur le continent, et qui paroissent réalisées. Il faut aussi l'attribuer à l'ouverture du Mont-de-Piété qui a eu lieu en effet le 18 de ce mois.

Un avis inséré dans le *Rédacteur* annonce qu'il n'y aura plus désormais d'articles officiels dans ce journal.

Il est maintenant hors de doute que l'on vouloit rassembler des forces considérables à Paris et dans les environs. Quel pouvoit être le but de ce rassemblement? Craignoit-on une tentative du royalisme? cela paroît peu vraisemblable. Vouloit-on en imposer à la majorité du corps législatif et peut-être la comprimer; c'est ce dont aucune de nos journaux de l'opposition ne paroît douter. Si même on veut les croire, le danger n'est pas encore passé. La conspiration qu'on a découverte, dit la *Quotidienne*, n'est point encore anéantie; elle se réorganise sous d'autres formes, et le *tribunaux* en fera mille pour changer de mesure; les militaires réformés sont au nombre de 6000 à Paris, et quelques-uns d'entre eux se réunissent

dans des conciliabules séditieux. Avant-hier, aux Thuilleries, un de ces messieurs le recroît contre le corps législatif qui leur avoit ôté la facilité d'entrer dans la gendarmerie. „On cherche à désespérer les militaires, disoit-il, on vient de jeter un inva-de dans le bassin.....; Ces propos faisoient impression sur la multitude; mais quelques personnes ont rigoureusement réfuté ces calomnies, en montrant le but des conspirateurs. Dans le même tems, un aide-camp provoquoit au Luxembourg un député nommé Laurent, à qui on refusoit durement l'entrée du Directoire. Pareille insulte a été faite au représentant du peuple Guéno.,

C'est toujours le 15 Août que le clergé constitutionnel espère tenir à Paris ce qu'il appelle un concile. Le but principal de cette assemblée, dit le *Feuille du jour*, est de nommer Sieyès ou Grégoire patriarche en France.....

Le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure a jugé, le 29 Messidor, cinq individus qui avoient été accusés de complicité dans la conspiration Babœuf; ils n'avoient pu être jugés à Vendôme, parcequ'ils n'y avoient été traduits qu'après l'ouverture des débats. La conspiration a été déclarée constante à l'unanimité. Ces individus accusés n'ont point été reconnus complices, et ils ont été acquittés.

M. d'Entraigues est toujours à Milan, où il est traité avec beaucoup d'égards. Le général Buonaparte s'est entretenu avec lui une heure et demie. On dit qu'il doit être envoyé à Paris. (*Annales*).

On prétend que Garat doit se battre en duel avec Henri-Larivière.

Le fils de Rewbell, directeur, vient d'épouser la fille de l'ex-conventionnel Reverchon.

Le Directoire vient d'approuver le plan de la destruction du jardin du Palais-Royal, qui sera remplacé par des rues.

On écrit de Malthe, que les chefs de la dernière conjuration ont été condamnés à une détention perpétuelle, et leurs complices exilés. Le nombre des conjurés se montoit à 70.

On trouve dans un journal les détails suivans sur l'ambassadeur Ottoman :

„Sa taille est au dessus du médiocre; elle n'est pas très-élevée. Son âge est de 40 ans environ. Son entretien annonce plus de gaieté & de vivacité que sa figure ne promet. Il parle un peu François & encore mieux la langue Franque. Il étoit coiffé, le jour de sa présentation, d'un grand turban formé de deux masses séparées. La partie supérieure étoit verte, terminée par un bouton d'or, ce qui annonce qu'il est de la classe des *Ulama*, ou gens de loi; la partie inférieure étoit en mousselin blanche élégamment & artiffement arrangée; ce qui indique un homme qui a des connoissances au dessus du vulgaire. Les vêtemens ca-

chés étoient assez riches. Il étoit paré d'une belle hermine, qui est la fourrure d'été. Mais le tout étoit couvert par une espèce de surtout violet appelé *banjem*. Il ne faut pas confondre le turban verd au dessus de la mouffeline, avec le turban dont la mouffeline inférieure est verte. Celui-ci ne peut être porté que par les descendants de Mahomet en ligne direct. Le Grand Seigneur lui-même n'oseroit pas s'en parer. Il le porte lorsqu'il sort incognito. L'ambassadeur, après avoir attendu dans le salon destiné à recevoir les membres du corps diplomatique, est descendu dans la cour, portant sur sa tête, en signe de respect, le firman & la lettre de créance du Grand-Seigneur, enveloppés dans une étoffe rouge, & recouverts d'un taffetas blanc. Il a baissé le cachet du Grand-Seigneur avant de remettre le paquet entre les mains du président. On l'a fait asseoir au bas de l'estade la plus élevée, à la droite du Directoire. On s'est trompé. Le côté ou la main d'honneur pour les Turcs, est le côté gauche, vu que c'est le côté du sabre.

L'ambassadeur est venu le soir jouer à l'Odéon du spectacle d'une salle bien illuminée & décorée avec goût & magnificence; il y a été reçu du public par de grands applaudissemens. L'extrême chaleur l'a contraint de se servir d'un grand éventail; cette action si simple en elle-même, mais inusitée en France, a excité le rite d'une foible partie des spectateurs. L'ambassadeur, loin de se choquer, a ri lui-même en continuant de se donner un soulagement si nécessaire & si naturel.

Hier, l'ambassadeur a paru à l'Elisée; sa présence avoit attiré beaucoup de monde; mais la fête n'a eu rien de remarquable, qu'une presse extraordinaire dans laquelle on a volé beaucoup de montre. Une feuille de l'opposition observe que Madame Tallien s'est beaucoup promenade avec le ministre Ottoman, & quelle avoit l'air de la *Sultane favorite*.

Une lettre de Rheims, en date du 24, contient ce qui suit : „Les troupes légères qui ont séjourné ici trois jours, et qui devoient aller aux environs de Paris, viennent de rebrousser chemin. Les unes prennent la route de Verdun, les autres celles de Givet, Commercy, etc. En général, elles se sont très-mal comportées durant leur séjour, ne respectant pas même nos magistrats, de l'écharpe desquels elles prétendoient se faire un ruban de queue. On apprend à l'instant que le premier régiment de chasseurs s'est révolté contre les officiers à Epernay, et que ces derniers ont eu leurs épées cassées. Mais cette nouvelle demande confirmation. (*Feuille du Jour.*)

Conseil des 500. — Séance du 27.

Dumolard prononce un discours en commémoration du 9 Thermidor. Il trace en peu de mots le tableau de cette mémorable journée, et invite les représentans à en compléter les bienfaits. Ce seroit en vain, dit l'orateur, qu'on chercheroit par des menaces à vous détourner du sentier de la justice; les calomnies passeront, mais le bien que vous aurez fait ne passera pas, ni pour votre conscience, ni pour le cœur de l'homme sensible. Qu'il me soit permis de le dire : au temps où nous sommes parvenus, il

est entre les hommes de bien un point de contact que rien ne peut effacer. Laissez les philologistes s'épuiser en discussions abstraites sur la nature des gouvernemens. Notre gloire, comme notre existence, repose sur le maintien de la constitution de l'an 3. En avant, en arrière, à droite et à gauche d'elle, je ne vois qu'une mer de sang. Rassurez-vous, fondateurs de la république, vous n'avez ici que des imitateurs et des émules. Et vous braves défenseurs de la patrie, que la malveillance cherche à soulever, au nom de la liberté, contre les premiers dépositaires de la constitution, vous savez qu'on ne cesse pas d'être républicains, parce qu'on est juste. Quelle que soit la lutte impie des factions, nous ne rétrograderons jamais vers aucune espèce de tyrannie. Le joug de la terreur ne pélera plus sur la France; et ce ne sera pas en vain qu'aura lui pour elle le 9 thermidor.

L'impression du discours est décrétée.

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion sur la garde nationale. — L'article du rétablissement des grenadiers et chasseurs est le seul qui éprouve des difficultés. Guille-mardet s'y oppose vivement: Il paroît, dit-il, que l'on veut faire un corps d'élite qu'on armera, qu'on équipera d'une manière particulière, pour donner lieu aux différens partis de s'en servir selon leurs intérêts; à moins qu'on ne veuille les destiner à remplacer nos braves défenseurs aux frontières. Chacun se rappelle qu'au 10 Août, ces compagnies privilégiées ont soutenu le despotisme dans sa chute; que les hommes du 31 mai, et ceux qui se distinguèrent après cette horrible journée, étoient aussi un triage de la garde nationale. (Murmures) Je sais bien qu'alors le choix de ces hommes fut fait par l'esprit de parti; mais qui vous répondra que la même chose n'arrivera pas aujourd'hui? Au 9 Thermidor, l'infâme Henriot étoit accompagné d'hommes tirés également de la garde nationale. Enfin, chacun sait qu'au 13 Vendémiaire, la convention fut pendant 3 jours assié-gée par des compagnies d'élite, sous le nom d'armée réactionnaire. Infruite par une expérience si soutenue, la convention se vit forcée à diverses époques de licencier ces compagnies d'élite, et vous auriez l'imprudence de les recréer! Je demande la question préalable.

La question préalable mise aux voix est rejetée à une grande majorité, et le projet est adopté.

La séance se termine par l'adoption d'un projet de Gilbert Desmolières relatif à la contribution mobilière.

Séance du 28. — Le conseil rejette un projet de

révolution tendant à excepter du droit de patente les peintres, sculpteurs et autres artistes.

Willot reproduit le projet relatif à la gendarmerie nationale. Ce projet tend à annuler la loi qui donnoit au Directoire la faculté de choisir tous les officiers de ce corps, à ne laisser à ce dernier que la nomination des officiers supérieurs, et à attribuer aux jurys d'examen établis dans les départemens le choix des capitaines et lieutenans. De cette manière, les anciens officiers de gendarmerie que les préventions révolutionnaires ont éloignés et qui ont été remplacés par des officiers de ligne, pourront être remis en place.

Talot s'oppose à ce changement, et craint qu'on ne réussisse ainsi à favoriser tous ceux qui n'ont rien fait dans la révolution, au préjudice de ceux qui ont répandu leur sang pour elle; il nomme la gendarmerie *une magistrature à cheval*. Il demande le maintien de la loi qui admet dans la gendarmerie des officiers pris dans la ligne.

Johannot plaide avec chaleur la cause de l'ancienne gendarmerie. — Savari accuse les anciens officiers de ce corps d'avoir quitté par haine pour la révolution. — Après quelques débats, le projet de Willot est adopté.

De Bruxelles, le 31 Juillet.

La personne arrivée dernièrement de Vienne à Lille, pour remplir une mission près des plénipotentiaires anglois, en est repartie dans l'après-midi du 27, et a pris la route de Londres.

Du Thal d'Elvenbreitstein, le 3 Août.

La division de Grenier étoit en pleine marche pour se porter à l'autre rive du Rhin; hier elle arriva à Montebauer, et son train d'artillerie étoit déjà arrivé dans la plaine de Neuwied,

lorsque tout-à coup les troupes reçurent contre-ordre; en conséquence, elles se sont aussitôt remises en marche pour reprendre leurs premières positions du côté de Weilbourg et Wetzlar. Le train d'artillerie est reparti ce matin pour Dierdorff.

De Limbourg, le 4 Août.

Le général français Klein se mit en route le 1er. de ce mois, de Dittenbourg, avec les six régimens de dragons qu'il commande, pour repasser le Rhin. Arrivée le 2, à Hachenbourg cette troupe reçut ordre de faire halte, et bientôt après elle reprit la route par laquelle elle étoit venue, pour retourner dans la première position.

Il est passé avant-hier par Weyerbusch une compagnie d'artilleurs à cheval, qui se rend du côté de Duffeldorff.

De Wetzlar, le 4 Août.

Il y a dans ce moment ici quatre généraux françois, savoir: le commandant en chef Hoche, les généraux Cherin, Lefebvre et Barbier. Notre garnison est maintenant composée, comme auparavant, de troupes de la division Grenier. Celle de Lemoine rétrograde pareillement; mais l'on ignore encore si elle repassera sur la rive droite du Rhin. Le retour de toutes ces troupes semble prouver que leur véritable destination étoit pour l'intérieur de la France.

Faites à corriger dans notre dernier Numéro.

Article de Vienne. Ligne 20: & Pachs. Lisez: & sur des chariots.

Article des frontières de l'Italie. Ligne 18: belge. Lisez: quelque.

AVERTISSEMENT.

Du vin rouge de Bordeaux excellent, en caisses de 50 bouteilles, ainsi que du très bon vin vieux de Grave blanc, première qualité et des meilleures campagnes de Bordeaux, qu'on trouve ci-devant Litt. I, N^o. 149, rue dite Kornmarkt, se vend actuellement en commission, et pour le même prix, chez les frères Vogel et Ce., près la Cour de Nuremberg, Litt. L, N^o. 138, à Francfort sur le Mein.

* * * Frédéric Charles Hütz, négociant de cette ville, rue Neuenkräm, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a établi une fabrique de vrais Taffetas vernissés anglois, & que pour la foire prochaine, il pourra en fournir en pieces de diverses couleurs, de même que des manteaux, redingotes, pantalons, couvertures de chapeaux, chaufsons &c., faits de la même étoffe; Sa boutique sera au Kreuzgang. — Ce vernis non seulement rend le taffetas impénétrable à l'air & à l'humidité, mais en outre, il le rend beaucoup plus durable; & comme la nature de ce vernis est élastique, le taffetas ainsi préparé, est infiniment supérieur à tout autre, vu qu'il ne s'écarte jamais, quelque froissé qu'il puisse être. — Les personnes qui désirent faire vernisser des taffetas, sont priées de s'adresser à lui; outre le prix le plus raisonnable, elles peuvent compter aussi sur le plus beau travail & l'expédition la plus prompte. — Egalement ceux qui voudront faire vernisser leurs parapluies, sont priés de les lui envoyer sans crainte; il ose assurer que quelque vieux que soit un parapluie, après avoir été vernissé, il durera encore infiniment plus qu'un neuf, & de quelque qualité que soit le taffetas. Le prix est d'un florin.